



OFFRE D'EMPLOI Ville de Feurs

Située entre Roanne et Saint-Etienne, la Ville de FEURS bénéficie d'une situation géographique idéale grâce à l'implantation d'une gare et l'accès direct à l'autoroute A72. Commune de 8 400 habitants, la Ville de FEURS est un territoire dynamique et attractif.

La Ville de FEURS propose une offre culturelle et sportive variée et est particulièrement attractive grâce au dynamisme de ses commerçants et à la diversité de ses nombreuses associations.

Chaque jour, 120 agents de la Ville et Centre Communal d'Action Sociale font du territoire un lieu de vie dynamique, solidaire, en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour fournir des services de qualité aux habitants.

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi professionnel dans un environnement porteur de valeurs et de sens ?

La Ville de Feurs peut devenir votre nouvelle terre d'accueil !

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la Ville de Feurs, vous bénéficiez d'un environnement propice à votre épanouissement professionnel et personnel :

- S'inscrire dans des projets porteurs de sens,
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun et dans une ambiance bienveillante, avec une attention à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Travailler dans une administration innovante, accessible et proche des habitants,
- Accès facilité à la formation professionnelle.

#
**choisir
le service
public**

Apprenti BTS aménagement paysagers Service espaces verts

☒ CONDITIONS D'EXERCICE

Poste à temps complet, rattaché à la Direction des services techniques, Poste ouvert aux apprentis

🕒 DATE DE RECRUTEMENT

A partir du 01 août 2026

📍 LIEU D'EXERCICE

Centre technique municipal
Bd de la Boissonnette
42110 FEURS

€ RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du Smic qui varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

✉ CANDIDATURE

Le poste est fait pour vous et vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Rien de plus simple !



Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 15/06/2026** (CV + lettre de motivation) par mail à mairie.rh@feurs.fr en précisant la référence de l'offre ci-après : 2026-03.

Attention, les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

L'offre de recrutement est visible sur notre site internet et les réseaux sociaux de la Ville.

Pour découvrir notre Ville et nos services, rendez-vous sur www.feurs.org

Sous la responsabilité directe du responsable du service espaces verts

MISSIONS PRINCIPALES

Définition des plans de gestion des espaces verts communaux

- Participation aux réflexions sur l'évolution et la gestion durable des espaces verts de la commune ;
- Réalisation de diagnostics de terrain (état des plantations, usages, contraintes d'entretien, biodiversité, sécurité) ;
- Contribution à l'élaboration ou à la mise à jour des plans de gestion différenciée ;
- Recensement et cartographie des espaces verts communaux ;
- Proposition d'améliorations en matière de fleurissement, végétalisation et gestion écologique ;
- Participation à la définition des niveaux d'entretien selon les secteurs et les usages ;
- Suivi des pratiques favorisant la biodiversité et la réduction des consommations en eau et produits phytosanitaires ;
- Participation à la planification des interventions et à l'optimisation des moyens humains et matériels ;
- Veille technique et réglementaire sur les pratiques de gestion des espaces publics paysagers ;
- Contribution à des projets d'aménagement ou de requalification d'espaces verts communaux.
- Structuration d'une base de données (SIG)

- participe à l'activité quotidienne du service (travaux d'aménagements paysagers et entretien),
- Mise en place et maintenance d'ouvrages paysagers,

PROFIL

Jeune, motivé, curieux, désireux d'apprendre et de se former dans le domaine de l'aménagement paysager, vous êtes titulaires du permis de conduire.

Compétences attendues :

- Intérêts pour la nature, les jardins et l'aménagement paysager,
- Travailler avec rigueur et soin,
- Capacité à travailler en équipe,
- Bonne condition physique,
- Connaissance des végétaux en vue d'une meilleure utilisation et d'un entretien adapté,
- Connaître et appliquer les règles de sécurité au travail,
- Connaissance du matériel utilisé en aménagement paysager,
- Respect des règles et des consignes,
- Maîtriser les outils informatiques de base,

Pour toute demande de renseignement concernant cette offre vous pouvez contacter le responsable du service espaces verts au 04 77 27 40 20.

CONVAINCU ? REJOIGNEZ-NOUS !

